

## Appel à candidature à un poste d'ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

OCCITANIE

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Ingénieur forestier Territorial (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.  Période d'essai de 4 mois renouvelable une fois.  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent <b>ou</b> grilles fonction publique de l'Etat. <b>Fourchette : 35,2K€ et 56,3 K€ brut annuel</b>
<u>Résidence administrative :</u>	Mende (48)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>mai 2025</b>

---

### Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment et accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, Sud-Ouest Océanique, Pyrénées et Massif Central.

L'antenne territoriale de Lozère est constituée de deux techniciens et d'un ingénieur en charge du développement forestier et d'une assistante sur le département basé à Mende.

Les forêts de Lozère sont variées avec des enjeux importants. Privées à 75 %, elles couvrent la moitié du territoire départemental. Les enjeux de production sont importants (9<sup>e</sup> département en termes de ressource résineuse à l'échelle nationale). Les futaies de Pins sylvestres et les plantations datant de l'époque du Fonds Forestier National dominent.



Les espaces feuillus sont occupés par le Hêtre et le Châtaignier. Les enjeux de préservation des paysages et des espèces sont également forts notamment au sein du Parc national des Cévennes.

Le CNPF Occitanie a développé des projets originaux en Lozère qui doivent être entretenus, comme par exemple la Forêt Irrégulière École, des expérimentations de gestion adaptative comme l'enrichissement. De plus, le souci d'augmenter la part de forêts sous documents de gestion durable est une priorité. Ces projets sont le fruit de collaborations et de partenariats à maintenir et à développer.

Les efforts de vulgarisation et de formation devront être poursuivis notamment au sein de l'association FOGEFOR Lozère.

## Description du poste

Sous l'autorité du directeur et de son adjoint les missions de l'ingénieur(e) s'exercera sur le département de la Lozère. Le poste comporte une part importante du temps sur le terrain, en forêt en relation avec les propriétaires privés et leurs gestionnaires.

Il/elle sera chargé(e) des missions et responsabilités suivantes :

- Organisation des actions des membres de l'équipe sur le département de la Lozère composée de 2 techniciens, une assistante et deux chargés de mission, en liaison avec la direction régionale ;
- Relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CRPF et les élus locaux ;
- Promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes, suivi des PSG sur un secteur dédié ;
- Conception de projets, Gestion de conventions et contrats de financements, animation et participation à des projets / études départementaux ou régionaux, mais aussi avec les équipes du centre régional de départements limitrophes.
- Vulgarisation des sylvicultures adaptatives, de la gestion forestière durable, organisation de réunions d'information et de formations des propriétaires ;
- Regroupement, appui aux stratégies locales de développement forestier ;
- Prise en charge de l'animation de thème à l'échelle régionale

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme équivalent ;
- Expérience significative souhaitée dans le développement de la forêt privée,
- Expérience réussie souhaitée dans la gestion d'équipe,
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS)

### Compétences et qualités requises

- **Goût et aptitudes à la gestion d'équipe,**
- **Excellente capacité d'écoute,** de dialogue, de concertation et de travail en équipe et avec les conseillers de centre lozériens ; diplomatie
- **Intérêt pour la technique sylvicole et l'expérimentation, ouverture sur les différentes sylvicultures,** en tenant des contraintes climatiques, du déséquilibre sylvo-cynégétique, des attentes des propriétaires forestiers,
- **Goût pour le développement forestier et le contact** avec les propriétaires et gestionnaires ; animation de réunions d'informations, organisation de stages FOGEFOR,
- **Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative,** capacité de synthèse et de rédaction ;
- **Grande capacité de nouer des relations partenariales** diverses et constructives, comme le Parc National des Cévennes, l'ONF, Chambre d'Agriculture, les Parcs naturels régionaux...
- Permis B ;



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire)

## Personnes à contacter

- Olivier PICARD – directeur : 05 61 75 42 00 – [olivier.picard@cnpf.fr](mailto:olivier.picard@cnpf.fr)
- Sébastien DROUINEAU – directeur adjoint : 05617542 00 – [sebastien.drouineau@cnpf.fr](mailto:sebastien.drouineau@cnpf.fr)

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 21 mars 2025 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF OCCITANIE  
7 chemin de la LACADE – 31320 AUZEVILLE  
[occitanie@cnpf.fr](mailto:occitanie@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 1<sup>er</sup> avril 2025 dans les locaux du CNPF à Mende (48).



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

